

COMMUNIQUE

Impacts de foudre en France

Un début d'année timide pour le foudroiement au premier semestre 2012

Le réseau national de détection de la foudre, opéré par Météorage a enregistré un peu plus de 156 000 éclairs nuage-sol(1) au cours du premier semestre de 2012 sur l'ensemble du territoire(2). Ce résultat, inférieur de 5% à la moyenne des 20 dernières années, traduit une activité orageuse relativement modeste.

Les orages ont débuté au mois d'avril principalement sur le Sud-Ouest, puis se sont décalés sur le Sud-Est et l'Est de la France au mois de mai. Avec un nombre de coups de foudre cumulé sur ces deux mois nettement supérieur à la moyenne des 20 dernières années, le premier semestre de 2012 s'annonçait plus foudroyé qu'à la normale. Mais cette tendance ne s'est pas confirmée au mois de juin où l'activité orageuse s'est fortement ralentie. Les régions les plus foudroyées de ce début d'année sont la Franche Comté, l'Alsace et la Bourgogne.

Le bilan de foudroiement de ce premier semestre montre que le pic d'activité a été atteint les 20 et 21 juin derniers avec plus de 20 000 éclairs nuage-sol répertoriés sur le territoire comme le montre l'image ci-contre.



A noter que si l'activité orageuse moyenne enregistrée par Météorage est considérée comme modeste, certains orages ont été localement d'une extrême violence, comme à Nancy où des inondations importantes ont créé d'énormes dégâts.

Il faut rappeler que l'orage reste un phénomène dangereux dont les nombreuses manifestations (éclairs, pluies et vents violents, grêle) sont à l'origine de dégâts souvent matériel mais malheureusement quelque fois humains dont certains pourraient être évités par l'application des règles élémentaires de sécurité.

(1) Un éclair nuage-sol est la décharge électrique qui se produit entre le nuage d'orage, cumulonimbus et la terre. Cette décharge génère un courant électrique très intense, de plusieurs dizaines de milliers d'Ampère, qui produit en retour le flash lumineux et le tonnerre. On l'appelle aussi : flash, coups de foudre ou un arc en retour. Les nombres d'éclairs sont exprimés en flash.

(2) La surface prise en compte pour le comptage des éclairs nuage-sol est celle comprise dans les limites administratives de la France métropolitaine.

Depuis 25 ans, **Météorage**, filiale de Météo France, est l'opérateur du réseau français de détection de la foudre. Météorage produit et distribue en Europe des services pour la prévention du risque foudre pour les secteurs des industries, assurances, énergie... Sur le marché international Météorage propose aux services météo ou aux opérateurs de réseaux (Electricité, télécom,...) des solutions clé en main de réseaux de détection foudre. Météorage est également distributeur agréé par Vaisala pour le réseau mondial GLD360.

Contact: Tel: 05 59 80 98 39 Mail: communication@meteorage.com Site: www.meteorage.fr